

Qu'est-ce que le SNTRS-CGT ?

Le SNTRS-CGT, syndicat CGT du CNRS et d'autres Établissements Publics à caractère Scientifique et Technologique (INSERM, INRIA, INED, IRD), défend les personnels et le service public de recherche.

Fonctionnement démocratique, indépendance, respect des engagements collectifs, tels sont les guides du fonctionnement du SNTRS-CGT.

Quel est son rôle ?

Les missions et les rôles statutaires de notre syndicat sont :

- La représentation du personnel au sein des instances régionales et nationales du CNRS.
- La défense personnelle des intérêts moraux et matériels des agents.
- L'information, la sensibilisation et la mobilisation des personnels, en vue de leur défense collective.

La représentation des personnels

Un syndicat est le représentant légal des personnels et l'interlocuteur des directions dans les différentes instances représentatives.

Aux élections professionnelles de 2022, le SNTRS-CGT est arrivé second au nombre de votes exprimés, mais **il a été le seul syndicat à obtenir des élus dans toutes les C.A.P. CNRS.**

Vous êtes ainsi représentés par un syndicat proche de vous, à votre écoute et qui fait avancer le dialogue social dans le sens du personnel et de la recherche publique.

Le SNTRS-CGT a des représentants dans les différentes Commissions Administratives Paritaires, au Conseil d'Administration du CNRS, au Comité Social d'Administration (C.S.A.) du CNRS, au F3SCT qui remplace le CHSCT et aux commissions nationales traitant de la Formation Permanente, des Affaires Sociales....

Sur la Délégation Rhône-Auvergne, le SNTRS-CGT défend les intérêts des agents en assurant une présence syndicale forte aux différentes commissions régionales :

- Formation Spécialisée de Service en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail (F4SCT) remplaçant le CRHSCT ;
- Commission Régionale du Développement Professionnel et Social (CRDPS) qui fusionne les anciennes CORAS (action sociale) et CRFP (formation).

La défense personnelle

Nous proposons notre aide à tout agent qui le souhaite.

Que vous soyez en conflit, en situation de stress ou d'échec professionnel, vous pouvez nous contacter. Nous vous apporterons conseils et soutien, de manière discrète ou ouverte.

Vous êtes le moteur de votre action.

Plus une situation conflictuelle sera traitée tôt, moins les dégâts sur les personnes, sur le service seront importants.

Ne restez pas seul et prenez contact le plus tôt possible avec le SNTRS-CGT afin d'être conseillé et accompagné dans vos démarches.

Informer, sensibiliser, mobiliser

Le monde du travail évolue, souvent au détriment des salariés. La recherche publique n'est pas épargnée : contractualisation de la recherche, remise en cause du statut de fonctionnaire...

Ces mutations se font au détriment de la qualité de la recherche et des conditions de travail des agents du CNRS, ITA comme chercheurs.

Le SNTRS-CGT propose aux agents d'être acteurs des différentes actions revendicatives sur la Délégation Régionale Rhône-Auvergne et partout au CNRS.

Par le biais de réunions, de courriels, tracts..., notre syndicat a à cœur d'informer tous les agents afin de construire ensemble une contestation et des propositions.



Que ce soit au niveau du CNRS, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, comme au niveau interprofessionnel, nous agissons avec le souci de rassembler le plus grand nombre. Nous considérons le « **tous ensemble** » comme un élément assurant le succès des luttes.

Le SNTRS-CGT :

un syndicat organisé pour mieux agir

Qui est syndiqué au SNTRS-CGT ?

Ce sont des femmes et des hommes, agents du CNRS et d'autres EPST et pleinement intégrés dans leur unité (laboratoire, délégation régionale...) : il n'existe pas de syndicalistes professionnels.

Le syndicalisme, tel que le SNTRS-CGT le conçoit, se nourrit de la diversité des points de vue, des expériences, de la personnalité de chacun.

Organisés localement en sections syndicales, nous débattons puis décidons collectivement des orientations et actions à mener ensemble.

Le SNTRS-CGT est organisé sur toute la Délégation Régionale Rhône-Auvergne. Il regroupe des adhérents de toutes catégories : chercheurs, Ingénieurs, Techniciens, Administratifs, Doctorants, qu'ils soient Titulaires ou Contractuels.

Nous sommes donc mandatés pour intervenir dans toutes les unités de la DR07 et directement auprès de la Délégation Régionale de la DR07.

Nous sommes très attachés au lien avec les autres syndicats CGT de notre secteur (Enseignement Supérieur, Education Nationale ..) et avec les autres syndicats du CNRS. Le travail que nous essayons de mener ensemble se fait en respectant les points de vue et les orientations de chaque syndicat.

Pourquoi se syndiquer ?

Se syndiquer, c'est avoir la possibilité d'être mieux informés, plus sensibilisés pour se sentir mobilisés, pour mieux défendre et faire valoir ses droits.

C'est aussi participer d'une façon directe ou indirecte aux actions de défense collective et individuelle.

Enfin, pour nos représentants dans les différentes instances du CNRS, c'est un moyen de participer à sa vie et d'influer sur sa politique sociale et scientifique.

*En France, se syndiquer est un droit :
un droit envié dans beaucoup de pays.
L'exercice pour chacun de ses droits de
citoyen est une nécessité pour la démocratie.*

Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique
7, rue Guy Môquet, BP 8, 94801 VILLEJUIF Cedex
Tel: 01 49 58 35 85 - Fax : 01 49 58 35 33
Courriel : sntrs-cgt@cnrs.fr
Web : <http://www.sntrs.fr>

Adhérez au SNTRS-CGT

Syndicat National des Travailleurs de la
Recherche Scientifique

Nom : Prénom :
Unité :
Adresse :
Téléphone : Courriel :



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

La raison d'être du syndicalisme est la défense des intérêts individuels et collectifs des salariés.

Par sa nature, un syndicat est indépendant des gouvernements, des partis politiques, des religions et des directions à tous les niveaux.

Contact local :

Local SNTRS-CGT
Bât. médico-social du CNRS
2 avenue Albert Einstein BP 1335
69609 Villeurbanne Cedex

Permanence le mardi de 12h30 à 14h

Tél : 04 72 69 26 95 (répondeur)

Mel : dr07.sntrscgt@cnrs.fr

Web : <http://sntrs-lyon.alter.eu.org/>